 **FWCP
Rapport de l’Assemblée Générale 2021 du 17 mars 2022**

**Ouverture de l’AG à 19h00 à Flyin Bierset**

**PRESENTS**

**Skydive Spa**: Carabin Jef, Dechêne Jean-Pierre, Trost Florence et Vanhaudenard André.

**Paraclub de Namur (PCN)** : Dos Santos Mendes Filipe, Geerts Arnaud, Lagneaux Christophe, et Schietecatte Aurélie.

 **Skydive Cerfontaine :** Avesani Joël, Marien Paul et Morette Alicia.

**Excusée**:Soudant Joey, représentée par Christophe Lagneaux

**INTRODUCTION**

Avant d’ouvrir la séance, le Président, Jef Carabin, souhaite la bienvenue à tous les membres de l’organe d’administration (OA).

Cette AG se déroule à Bierset dans les locaux de Flyin afin de réduire au maximum les déplacements.

Le Covid a, espérons-le, cessé de ralentir nos activités sportives. Nous n’avons pas été gâtés, ni en 2020 ni dans l’année qui vient de s’écouler, avec des restrictions et des annulations de projets, de compétitions et d’activités.

2022 sera donc l’année du renouveau.

On le verra tout à l’heure, nous avons perdu des membres suite à cette crise sanitaire.

Espérons également que cette guerre en Ukraine se termine le plus vite possible. En dehors de l’horreur qui en découle, elle impacte également notre niveau de vie et donc, nos loisirs et nos passions.

Il espère également que Paul Marien nous apporte de bonnes nouvelles au sujet de leur nouveau club à St Ghislain. Paul confirme que l’ouverture est planifiée pour le 30 avril prochain.

Dans les divers, on reparlera des différents soutiens que nous avons reçu de la part de l’ADEPS et de la Ministre des Sports durant l’année 2021, ainsi que 2022.

**Approbation du PV de l’AG 2020** : aucune remarque particulière.

* **Le PV est approuvé à l'unanimité.**

**RAPPORT DU PRESIDENT**

Modification des statuts :

Suite au nouveau décret concernant le mouvement sportif organisé en Communauté française, les statuts doivent être adaptés. À l’article 5.3, il faut lire : « Au sein de l’Organe d’Administration, il ne peut y avoir plus de 2/3 d’administrateurs du même sexe »

Les modifications de statut seront déposées dans le mois au Tribunal de Verviers ainsi que les démissions, nominations.

En raison des restrictions sanitaires et de l’incertitude qui les entouraient :

* Il n’y a pas eu d’événements spécifiques en 2021 en ce qui concerne notre fédération.
* Nous constatons encore une diminution du nombre d’affiliés (cf. statistiques ci-dessous).

**COURS**

Un cours instructeur a été dispensé en février 2021 à Spa avec 9 candidats et 9 réussites.

**BILAN SECURITÉ**

Spa :
**Incidents** : Déclenchement AAD élève niveau 4

 Déclenchement AAD en chute (HD pas trouvé)

 Deux voiles ouvertes (ouverture basse)

**Accident :** Accident mortel suite à une erreur dans procédure PDS

Saint Ghislain : Pas de sauts sur le centre en 2021

Namur
**Accidents paras** : Mauvaise PDS , atterro avec 2 voiles

1 élève AFF : freinage bas (cheville)

1 élève fin AFF (flair trop haut, pieds)

**Tandem**: Atterro brutal : mal au dos

 **NOMBRE TOTAL DE SAUTS EN 2021**

Spa : 19.018 (dont 375 sauts AFF ; tandems : 2976 et 504 sauts instructeurs)
Namur :  6.015 (dont 18 AFF, 874 tandems)
St Ghislain :  0.
Soit un total en 2021 de 25.033 sauts. (Contre 18.411 en 2020, 35.829 en 2019, 37.845 en 2018, 31.094 en 2017, 29.855 en 2016 et 25.509 en 2015)

C’est l’année 2020 qui a été la plus déficitaire en termes de sauts. La saison a commencé très tard et la fin de saison a été avancée avec le reconfinement et les conditions météos très peu favorables.

**NOMBRE DE PARACHUTISTES LICENCIÉS EN 2021**

Spa : 293
Namur : 112

Saint-Ghislain : 33

Soit un total de 438 parachutistes (468 en 2020, 555 en 2019, 591 en 2018, 517 en 2017 et 554 en 2016). Signalons qu'il y avait 14,10 % de femmes parmi les licenciés en 2021. Par rapport à 2020, on a encore perdu 30 paras !

**SAFETY DAY 2021**

Il n’y a pas eu de Safety Day organisé, en 2021, à Spa et à Saint-Ghislain. Namur a organisé son Safety Day en vidéoconférence avant la reprise.

**ACTIVITÉS IMPORTANTES EN 2021**

**Spa :** Friendly Boogie

Stage wingsuit avec Vincent Descols

**Namur :** Temploux Festival

 Deux journées à thème (VR et Free Fly)

**RAPPORT DU TRÉSORIER**

Les comptes de 2021 et le bilan, présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l’arrêté du Gouvernement du 17/11/2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives sont approuvés par l’Assemblée Générale.

Décharge est donnée aux Administrateurs pour 2021.

Les **prévisions budgétaires 2022** sont présentées à l’AG. Elles sont approuvées par les administrateurs.

**DÉMISSIONS ET NOMINATIONS**

Il y a une démission à ce jour : Christophe Lagneaux estime ne plus avoir assez de temps à consacrer à la Fédération. Tout les membres de l’OA regrettent évidemment sa décision et son départ.

Il sera toujours le bienvenu s’il le désire.

Aurélie Schietecatte a postulé en vue de son remplacement. Il est procédé au vote à main levée.

Elle est élue par 8 voix pour et 3 voix contre.

Suite à sa nomination, l’OA lui souhaite la bienvenue au sein de l’équipe.

**PROJET ET ACTIVITES PRÉVUES POUR 2022**

**Skydive Spa :**

* Lundi de Pâques : **Lâcher d’œufs**
* 13-14-15/8 : **Friendly Boogie**
* 24-25/9 : **Saint Michel Boogie**

**Skydive St-Ghislain :**

Mise en place du club cette saison, qui décidera courant de l’année quels seront les évènements qui auront lieu en 2023

**Paraclub Namur (CERPS Namur) :**

* Dimanche 10 avril : **Stage FreeFly**
* Dimanche 24 avril : **Stage VR**
* Samedi 21 mai : **Stage FreeFly**
* Jeudi 26 mai : **Stage VR**
* Lundi 6 juin : **Stage Initiation VR/FF**: débutants
* Week-end du 11 – 12 juin  : **Temploux Festival**
* Jeudi 21 juillet :  **Stage FreeFly**
* Dimanche 7 aout :**Stage VR**
* Lundi 15 aout :  **Stage FreeFly**
* Samedi 3 septembre :**Stage VR**
* Dimanche 18 septembre: **Stage Initiation VR/FF**: débutants
* Dimanche 25 septembre: **Entraînement TPX HD record**
* Samedi 1 octobre:**Stage FreeFly**
* Samedi 15 octobre :**TPX HD record**
* Mardi 1 novembre: **Big Way VR**
* Vendredi 11 novembre :  **Girls day**
* Dimanche 20 novembre : **Stage FreeFly**
* Dimanche 27 novembre : **Stage VR**

**Un cours instructeur** vient d’être organisé en février avec 7 candidats. Les résultats partiels sont connus. Toutefois, certains candidats n’ont pas encore rentré leurs travaux et 2 autres devront repasser l’un ou l’autre examen sur des matières déterminées. À noter que l’obligation de suivre (sauf exemption, selon le métier ou des connaissances particulières reprises sur le site de l’ADEPS), les candidats sont déjà tenus de suivre le cours « premiers soins en milieu sportif » afin de valider leur brevet. Il en sera de même pour tous les autres cours organisés à l’avenir (instructeur/moniteur).

**Un cours instructeur tandem** est organisé en avril.

**Un cours instructeur AFF** est organisé fin mars et début avril.

**Un cours examinateur AFF** est organisé aux mêmes dates.

**Un cours moniteur** devrait être organisé fin d’année ; les conditions devront être discutées en OA**.**

**DIVERS**

**Procès Rouvroy** : Comme tous les membres le savent maintenant, la décision de la Cour de Cassation fin 2021 nous a été favorable. Ce procès est définitivement terminé après 20 ans d’incertitudes. Il nous aura aussi coûté pas mal d’argent !

**Soutien exceptionnel** : Madame la Ministre des sports nous a octroyé le 15 février 2021 une subvention exceptionnelle d’un montant de 20.502,89 €, afin de soutenir notre fédération.

L’article 4 de l’arrêté précisait que maximum 20 % du montant alloué pourrait être utilisé pour la fédération et un minimum de 80 % pour les cercles affiliés.

Ce montant a été versé en 2 fois par l’ADEPS. Toutefois, les clubs ont directement reçu le même montant des 80%, à savoir la somme de 6.084,06 €.

Soutien envers les nouveaux membres : Octroyé par le Gouvernement de Communauté française. Sont considérés comme nouveaux membres, les membres 2022 ainsi que les membres de 2020 n’ayant pas renouvelé leur cotisation en 2021. Il nous a été octroyé un soutien de 30€ par nouveau membre et ce jusqu’au 31 décembre 2023 dans la limite totale du subside octroyé de 5520 €, soit 184 bons. Actuellement, une avance de 1.800 € nous a été versée. En contrepartie, les clubs devront diminuer leurs prix d’inscription pour ces nouveaux membres de 30 € jusqu’au quota attribué. C’est pour cette raison qu’un rapport régulier est demandé de la part des clubs afin d’évaluer les montants alloués au fur et à mesure.

Une soixantaine de jeunes francophones (et une soixantaine de néerlandophones) vont participer à une formation paras junior avec l’armée durant les vacances de Pâques. Les deux fédérations parachutistes, à la demande de la VVP, octroieront chacune des bons de réduction à ces jeunes s’ils viennent s’inscrire dans un de nos clubs. Nous pourrons profiter de la réduction de 30 € octroyée par le Gouvernement pour leur offrir ces bons de la même valeur. Cela ne nous coutera rien. Les modalités concernant la réalisation de ces bons est encore à déterminer.

**Campagne de l’ADEPS pour le sport féminin** :

La campagne « **Plus Sportives** », couvrant la période 2020-2024, vise à promouvoir et encourager la pratique sportive chez les filles et les femmes tout en favorisant la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décisions dans le domaine des sports en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Concrètement, la campagne vise à chiffrer et visibiliser les inégalités femmes/hommes dans le domaine du sport, à encourager et favoriser la pratique sportive féminine, à assurer une meilleure représentation des femmes dans les instances de décision et postes à responsabilité ainsi que dans l’encadrement et à lutter contre les discriminations et les violences sexistes.

Voir le site : https://plus-sportives.cfwb.be/la-campagne/

<https://plus-sportives.cfwb.be/fileadmin/sites/plus/uploads/documents/AllInToolkit_FRA.pdf>

S’il est possible d’améliorer la pratique sportive féminine dans le parachutisme, ce serait probablement une bonne idée de rejoindre le mouvement. Le président propose qu’une des dames de l’OA investigue afin de déterminer s’il y a un intérêt réel à rejoindre le mouvement et voir de quelles manières on pourrait favoriser la pratique féminine au sein de notre fédération. Florence s’est proposée pour remplir cette mission.

**Initiateur ADEPS** : Malgré l’annonce de l’année dernière, le projet n’a pas encore été finalisé. Il est toujours en cours.

**Subsides Sport de haut niveau** :

Renseignements pris ce 16 mars 2022, les conditions de subsidiation « sportifs de haut niveau » et en ce qui nous concerne la qualification jusqu’ici octroyée à plusieurs équipes (Stunts, Jetmax) de « partenaire d’entraînement » viennent d’être complètement restructurées. La notion de « PE » ne pourra plus être appliquée que dans le sport individuel, donc plus pour les sports collectifs (VR4 par exemple). D’autre part, pour être reconnu « PE », il faudra également réellement entraîner des équipes championnes, ce que nous n’avons pas. En d’autres termes et pour résumer, il n’y a plus de possibilité en parachutisme de bénéficier de ce statut (PE). Par contre, il sera peut-être possible de bénéficier d’un autre statut « d’Espoir sportif ». Notre fédération doit déterminer en son sein les critères que nous pourrons proposer à l’ADEPS. Le président se propose d’essayer de concrétiser ce nouveau statut, ce qui prendra vraisemblablement un certain temps.

Déménagement :
Skydive Cerfontaine a déménagé à Saint-Ghislain. Les infrastructures sont terminées. Le club est prêt et attend de pouvoir commencer ses activités.

Parité :

Nombre de femmes à l’O.A. : 4

Nombre d’hommes à l’O.A. : 7

Tous les membres sont des sportifs actifs au sein de la FWCP.

Il y a plus d’un tiers d’administrateurs de sexe différent.

Esprit sport :

Nom et adresse de la personne relais en charge des questions relatives à la tolérance, au respect, à l’éthique et à l’esprit sportif : Jef Carabin, rue de Chaineux, 11 à 4920 Aywaille.

**L'Assemblée générale est clôturée à 20h10.**

Le Président La Secrétaire générale

 

J. Carabin A. Schietecatte